

Application de l'article 48 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.

Question orale de B. CHIHI, Conseiller communal, relative au retrait "soudain" de l'outil en ligne de suivi du nettoyage des rues d'Anderlecht

B. CHIHI :

Je souhaite vous interpeller concernant un outil mis en place par la Commune permettant aux citoyens de visualiser le nettoyage réellement effectué dans leur rue.

Cet outil permet de voir concrètement les passages réalisés par les services de propreté dans chacune des rues de la commune.

Il est important de rappeler que cet outil a été développé durant la législature 2018-2024, sous la responsabilité et le pilotage de l'ancien Echevin de la « Propreté », Allan Neuzy, du groupe « Écolo ». Ce projet s'inscrivait dans l'accord de majorité de l'époque et cette ambition a été maintenue dans l'accord 2024-2030.

Je tiens également à souligner que cet outil a été développé en interne par les services communaux, ce qui démontre pleinement leur capacité à concevoir des solutions utiles, concrètes et directement au service des habitants.

Il semble que cet outil ait été mis en ligne depuis quelques mois, mais un citoyen l'a remis en lumière sur les réseaux sociaux ce dimanche 19 avril, entraînant un large partage.

Et, de manière assez surprenante, dès le lendemain, ce lundi 20 avril, la plateforme était déconnectée.

Depuis, j'ai reçu de nombreuses plaintes d'habitants de différents quartiers, et surtout de Cureghem, choqués par ce retrait, alors même qu'ils dénoncent une fréquence insuffisante de nettoyage. Certains y voient une volonté de cacher la réalité du terrain.

Dès lors, mes questions sont les suivantes :

- Depuis quand cet outil était-il accessible en ligne ?
- Pourquoi a-t-il été mis hors ligne ce 20 avril ?
- S'agit-il d'une décision politique ou d'une décision de l'administration ?
- Envisagez-vous de le remettre en service, et dans quels délais ?

Monsieur l'Echevin VANDYCK :

Je tiens d'abord à rétablir un point essentiel : cet outil n'a jamais été valablement mis à la disposition du public. Une page a effectivement été créée sur le site communal dans le cadre d'une phase de test de l'outil que vous avez énoncé, dans le cadre de l'accord de la précédente législature et, à ce jour, toujours en développement.

Cette page n'était pas accessible via la navigation classique du site car il n'y avait aucun lien dans l'arborescence permettant d'y accéder ; à défaut, il fallait donc disposer du lien exact. Toutefois, il s'agissait d'un espace strictement interne destiné à des tests techniques. À ce stade, nous n'avons pas identifié comment cette adresse a pu circuler en dehors de ce cadre strictement interne, je pense que même le Secrétaire communal s'étonne de voir le nom d'un agent qui a circulé au sein de la population.

Par ailleurs, les informations visibles étaient exclusivement des données de test non validées. Il est important de comprendre que les chiffres que les habitants ont pu voir étaient aléatoires, rien de factuel ni de représentatif de la réalité du terrain ; certaines interprétations sont donc erronées. De nombreux habitants nous ont contactés pour signaler des disparités de passage mais, encore une fois, il ne s'agissait que de données de test.

Le retrait de la page est une mesure logique et responsable : dès lors qu'un outil en phase de test devient accessible au public de manière non maîtrisée, il est normal de le retirer pour éviter toute confusion. Mon service poursuit le développement de l'outil depuis plusieurs mois mais il est encore loin d'être prêt car certaines fonctionnalités doivent être finalisées, notamment la traduction complète, la validation de la qualité des données et le respect du RGPD.

L'objectif reste de mettre cet outil à disposition des citoyens mais uniquement lorsqu'il sera fiable et complet. Notre priorité est de livrer un outil crédible et transparent plutôt que de communiquer prématurément sur un dispositif inachevé.

B. CHIH :

J'avoue être assez dubitatif par rapport à la réponse que vous donnez quand vous dites que ce n'était pas une volonté de l'ancien échevin « Ecolo » de rendre cet outil public, alors que l'objectif initial était exactement d'avoir un outil de reporting permettant de réaliser un contrôle interne.

J'ai discuté Monsieur Neuzy il y a quelques jours et il m'a indiqué que l'aboutissement était de le rendre transparent vis-à-vis de la population. Il m'a effectivement précisé que l'outil fonctionnait déjà au niveau du reporting interne et qu'il fallait encore développer le module de recherche par adresse, ce que vous avez maintenant développé, j'imagine, entre l'ancienne et la nouvelle législature.

Je pense donc que les données publiées sur l'outil proviennent bien de la base de données du service « Entretien ». Vous dites que ce sont des données factices mais j'espère que c'est bien le cas et qu'il ne s'agit pas de vraies données !

Deuxième élément, vous n'avez pas répondu à la question concernant le timing. Je pense que l'outil fonctionne car j'ai effectué des recherches concluantes, il devrait donc être possible de proposer un calendrier. De nombreux citoyens ont déjà indiqué être extrêmement intéressés par cet outil car il garantit une certaine transparence.

Enfin, je suis très heureux d'entendre que cet outil a été développé en interne, ce qui constitue une belle preuve des capacités de nos services.